

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA POLITIQUE FAMILIALE, À PARIS LE 30 NOVEMBRE 2013.

30 NOVEMBER 2013 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la ministre,

Monsieur le président de l'UNAF,

Je voulais d'abord vous dire, Mesdames et Messieurs, le plaisir qui est le mien de vous accueillir ici. Vous Mesdames, Monsieur parce que vous allez être distingués mais aussi toutes celles et tous ceux qui vous accompagnent et qui sont vos familles.

C'est une tradition qui est établie que de remettre chaque année dans les différents lieux de la République y compris ici, à l'Élysée, les médailles de la famille française. Cette médaille a une longue histoire. Tout commence au lendemain de la Grande Guerre, dont on va commémorer le centenaire. Cette Grande Guerre avait fait 1,5 million de victimes. La France avait perdu une grande partie de ses enfants. Il fallait, c'était le sens de la décision qui avait été prise par le gouvernement de l'époque, encourager la natalité et demander aux familles de remplacer les enfants qui avaient hélas disparu. Il s'agissait aussi de démontrer que la famille était la force à partir de laquelle la France allait se relever après cette terrible épreuve.

Des épreuves il y en a eu d'autres. Encore une guerre mondiale qui a frappé. Mais au lendemain de ce terrible conflit, il y a eu aussi cette volonté de donner aux familles la responsabilité de redonner confiance en la France. Alors la médaille continuait à consacrer les femmes qui avaient justement donné naissance à des familles nombreuses.

Aujourd'hui, quelle est la signification de cette médaille ? Notre pays, heureusement, ne connaît plus d'épreuves aussi dramatiques que des guerres. La France est un des pays où la natalité en Europe, en tout cas est la plus forte. Nous arrivons à renouveler les générations.

Alors que peut bien vouloir dire une médaille de la famille française, aujourd'hui ? D'abord saluer les familles, toutes les familles, exprimer notre gratitude aux parents, aux mères qui ont donné naissance à des familles dites nombreuses, mais également aux pères, et aujourd'hui il y aura la remise d'une médaille à un père.

Et puis, la ministre de la famille, Dominique BERTINOTTI a voulu que cette distinction puisse être également remise à tous ceux, toutes celles qui se consacrent à la politique familiale, au mouvement familial qui est ici représenté, mais aussi à tous ceux qui travaillent dans les crèches, dans les lieux où les familles sont accueillies, et il fallait bien qu'il puisse y avoir la reconnaissance de ce travail, au service de la Nation. Donc c'est à la fois une fête de la famille au sens de la récompense qui est remise à des mères de famille ou à des pères de famille mais c'est également une reconnaissance du mouvement familial lui-même et notamment de l'Union nationale des associations familiales. 700 000 adhérents qui se dévouent pour l'enfance dans notre pays.

Quels sont les valeurs que portent les familles aujourd'hui ? La première valeur si on y réfléchit bien, c'est la solidarité entre les générations. C'est-à-dire le fait de pouvoir donner aux autres ce que l'on a reçu. Une famille ce sont des parents, des grands-parents, parfois même des arrière-grands-parents qui donnent aux plus jeunes les moyens de réussir leur vie et ici parmi les mères, il y a aussi des grands-mères qui s'occupent parfois de leurs propres parents. Être dans une famille, ce n'est pas simplement s'occuper de ses enfants, c'est quelques fois s'occuper de son conjoint ou de sa conjointe et, cela peut arriver, s'occuper de ses propres parents. Voire même de ses grands-parents. La famille c'est ce qui assure, y compris dans les moments difficiles, sur le plan économique, cette solidarité qui, si on n'était pas là, ne pourrait pas être effective malgré toutes les politiques de redistribution ou ce que l'on appelle la sécurité sociale. La première sécurité sociale c'est la sécurité familiale.

L'autre valeur que porte la famille c'est une forme d'école de la vie. Bien sûr, il y a l'éducation nationale, il y a le rôle majeur des enseignants, des pédagogues, mais il y a aussi le rôle des parents. C'est de transmettre, là non plus simplement une expérience, mais quelque fois un savoir. Un savoir-faire, et,

aujourd'hui même, un savoir-vivre dans des familles où ce travail, car cela en est un, est fait. C'est vrai que c'est la meilleure école de la prévention et de la réussite et c'est pourquoi une famille, c'est un lieu où s'exerce la responsabilité.

Enfin, la famille, je l'évoquais, c'est une transmission. On transmet tout dans une famille. Les joies, parfois les malheurs, les expériences mais aussi le patrimoine. On transmet surtout une mémoire. Dans chacune des familles, il y a des histoires qui sont racontées. Ce que l'on appelle des histoires de famille. Parfois, elles ne sont pas si faciles à connaître, parfois nous les apprenons très tard mais c'est ce qui permet de génération en génération d'avoir un fil qui nous relie au passé et qui nous engage pour l'avenir.

Alors, pour toutes ces raisons, la politique familiale est une priorité du Gouvernement.

Il y a dans le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT un ministre de la famille, Dominique BERTINOTI. Mais ce qui compte n'est pas simplement d'avoir une organisation gouvernementale, c'est aussi d'avoir les moyens financiers d'assurer un certain nombre d'objectifs. Alors, il y a ce qui relève de la sécurité sociale, la branche famille, les caisses d'allocations familiales. Il y a ce qui relève de l'État, à travers ses propres politiques y compris sur le plan fiscal puisque les familles sont encouragées. Il y a aussi ce qui appartient aux collectivités locales et de plus en plus, les communes, les départements, aidés par les régions, font beaucoup pour l'accueil notamment de la petite enfance.

Cela représente 80 milliards d'euros, la politique familiale. Il y en a toujours qui pensent que nous dépensons trop, et parfois, c'est vrai. On pourrait dire que l'on dépense parfois mal. Donc certains nous disent, 80 milliards d'euros, est-ce qu'il n'y aurait pas des économies à faire ? Et cela peut aussi m'arriver de le penser mais, je sais ce que représentent ces 80 milliards d'euros. C'est-à-dire un soutien direct aux familles mais également des équipements, de l'accueil. La réussite du pays dépend de la politique familiale. Tout à l'heure, je disais avec beaucoup de fierté que la France est un pays qui a gardé un taux de natalité élevé par rapport à nos voisins. Je ne vais pas les citer pour ne pas les blesser. Quelques fois, ils sont plus forts que nous dans d'autres domaines, mais nous, en matière de natalité, nous sommes les premiers en Europe.

Cela tient aussi à une conception, à une confiance. On dit souvent : « les Français n'ont pas confiance dans l'avenir ». C'est possible parce qu'il y a suffisamment d'inquiétude dans le présent. Mais individuellement, je veux dire familialement, les Français ont confiance en l'avenir. La meilleure preuve, c'est qu'ils font des enfants. Mais, nous devons les soutenir parce que c'est une chance de pouvoir renouveler les générations, c'est une chance d'avoir une démographie dynamique, c'est une chance sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan culturel. Parce que les talents de demain se sont nos enfants.

Cette politique familiale, je l'ai dit, elle est conçue en concertation avec les associations familiales qui sont pleinement impliquées dans nos choix et là aussi, je voudrais résumer les trois principes de notre politique familiale.

D'abord, l'universalité. Cela peut paraître compliqué, l'universalité. Ça veut dire que chaque famille a les mêmes droits et notamment pour les allocations familiales. C'est vrai qu'il y a eu une discussion, est-ce que l'on ne devait pas verser des allocations familiales uniquement aux familles qui avaient un certain revenu et écarter d'autres familles parce qu'elles avaient les moyens d'assurer l'éducation de leurs enfants. Nous avons considéré que chaque famille devait avoir le même droit aux allocations familiales. Et nous avons également pensé que chaque famille pouvait avoir accès de la même manière aux équipements pour la petite enfance sans que pour autant ce soit le même tarif. Il est légitime que les familles qui ont le plus de revenus paient davantage que les autres pour faire garder leurs enfants. C'est aussi la redistribution. C'est cela le principe d'universalité. Chaque famille doit pouvoir accéder au même soutien et au même équipement.

Il y a un deuxième principe, c'est la liberté.

Liberté pour les parents de travailler ou de ne pas travailler pour éduquer leurs enfants, même si tout doit être fait pour inciter au travail, parce que c'est l'assurance de l'indépendance. En même temps, nous devons laisser ce choix et c'est ce qui explique les politiques qui ont été mis en place notamment sur les congés parentaux.

La liberté, c'est aussi pour la garde des enfants. Il faut fournir plus de places, c'est certain, mais sous

toutes les formes. D'abord, il y a des parents qui peuvent garder leurs propres enfants. Parfois, ce sont les grands parents qui y veillent. Il y a également les assistantes maternelles, je veux saluer leurs rôles, il y a les haltes-garderies, il y a les crèches, il y a même la pré-scolarisation et on fait en sorte que la maternelle puisse commencer plus tôt. De manière à ce que les familles puissent choisir et puissent opter pour ce qui leur paraît le meilleur pour leurs enfants et pour elles-mêmes. L'objectif que nous avons fixé pour les années qui viennent, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du quinquennat, c'est d'offrir 275 000 nouvelles solutions d'accueil, d'accueil sous toutes ses formes.

Le troisième principe, c'est de pouvoir effectuer des politiques de solidarité à travers la politique familiale. C'est-à-dire de continuer à verser des prestations sous conditions de ressources. De façon à ce que les familles qui en ont le plus besoin puissent être davantage soutenues. C'est pourquoi nous avons augmenté l'allocation de rentrée scolaire dès l'année 2012 et que nous allons augmenter le complément familial de 50% en 5 ans pour les familles les plus modestes. De la même façon, nous aiderons plus particulièrement les familles monoparentales et il y aura, là aussi, une allocation qui progressera de 25% sur la même période. C'est-à-dire 5 ans.

Enfin, le dernier principe de la politique familiale c'est de tenir compte de la diversité des familles. Bien sûr il y a un modèle familial qui existe depuis des générations et des générations. Ces modèles où l'on se marie et l'on vit toute sa vie ensemble et on fait beaucoup d'enfants, ou pas forcément beaucoup d'enfants. Mais on voit bien que les évolutions de la société sont telles qu'il y a aujourd'hui, non plus un seul modèle familial mais plusieurs familles. Il y a les familles unies, il y a les familles séparées, recomposées, monoparentales, il y a même des familles homosexuelles, donc il y a toutes les familles qui doivent être regardées comme telles. Et chaque famille est une histoire, une histoire singulière, une histoire fondée sur les sentiments, sur des rencontres, des choix de vies, des épreuves. Parce que dans toute famille, il y a à la fois des joies, des moments de bonheur et des épreuves et c'est le rôle de la famille que de partager et les moments de bonheur, et les moments de difficultés. Parce que la famille offre la protection, les repères et l'affection, ce qui est essentiel dans la société que nous connaissons. Et même la France, si on la regarde bien, la France a une addition de famille. C'est bien sûr la somme de tous les citoyens mais les citoyens sont regroupés dans des familles. Donc la France, c'est une famille. Il peut y avoir des disputes dans les familles, cela peut arriver, mais c'est une famille et la famille doit être unie dans les moments heureux, je l'ai dit, comme dans les moments les plus difficiles. Et quel est le rôle de la famille France ? C'est de pouvoir permettre à tous les enfants de France de réussir ce que vous, vous avez réalisé dans chacune de vos familles.

Voilà pourquoi à chacune et à chacun, j'adresse un message simple : ce que vous avez donné à vos enfants, votre amour, votre attention, votre temps, vous l'avez aussi donné à votre pays et c'est le sens de cette cérémonie et c'est pourquoi je vous remercie tout personnellement d'avoir fait le choix de la famille.

Merci.